



Partenariat Grandes Écoles 2027

Formation d'officier destinée aux étudiants de grandes écoles



Objectif du Partenariat Grandes Écoles (PGE)

Le Partenariat Grandes Écoles (PGE) offre aux étudiants titulaires d'un master 1 et qui n'ont pas validé leur 5^e année avant le début de la formation, la possibilité de vivre pendant six mois une immersion au cœur de l'armée de Terre.

Prévue de fin janvier à juillet 2027, cette immersion se déroule en 3 étapes :

- 1- Elle débute par une formation générale d'officier à la prestigieuse Académie Militaire de St-Cyr Coëtquidan durant 3 semaines (février 2027) au sein de l'école militaire des aspirants de Coëtquidan.
- 2- Elle se poursuit par une formation de spécialité dans une école d'application (infanterie, cavalerie, artillerie, génie) afin de développer vos compétences dans un domaine choisi durant 4 semaines (fin février à fin mars 2027).
- 3- Enfin, cette formation s'achève par une immersion en régiment (unité opérationnelle) pour une durée de 16 semaines (fin mars à début juillet 2027).

L'école militaire des aspirants de Coëtquidan (EMAC)

L'une des écoles de l'Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan (AMSCC), l'EMAC forme des **officiers sous contrat** destinés à servir au titre de leur spécialité (renseignement, ressources humaines, pilotes, ...) ou à encadrer les unités opérationnelles de l'armée de Terre, puis à assumer des responsabilités de conception et de direction au sein de l'armée de Terre et des états-majors multinationaux.



Le PGE : Contexte et contenu

Les étudiants retenus seront progressivement placés en situation de commandement dans des contextes variés. Dans le cadre du travail en équipe, ils développeront l'esprit de cohésion et relèveront des défis collectivement. Ils pourront acquérir des savoir-faire dans les domaines du leadership et de la prise de décision.

Ils tisseront des liens personnels et durables avec des militaires ayant fait le choix de la carrière d'officier. Ils auront la possibilité de poursuivre une carrière d'officier de réserve, compatible avec l'exercice de leurs responsabilités professionnelles civiles.

La formation dispensée respecte le principe de progressivité mais **implique une grande disponibilité** des étudiants en raison des activités qui peuvent être programmées de nuits et certains week-ends (formation sous forme de « **régime d'internat** »).

Elle s'articule autour de 3 axes :

- développer l'aptitude au commandement sous les différents aspects du chef, de l'éducateur et du communicant. Cet axe s'appuie sur différentes formations : éthique et déontologie, technique d'expression orale, exercice de commandement...
- développer l'aptitude à la gestion du stress et à la prise de décision rapide en situation éprouvante sur le terrain ; apprendre à commander une section pour des missions simples. Cet axe s'appuie sur des exercices pratiques : maniement d'armes, formation tactique, initiation au combat rapproché, mises en situation...
- l'éducation physique et sportive visant à développer l'esprit d'équipe, le goût de l'effort et l'aguerrissement à la rusticité des stagiaires. Cet axe comprend : de la course à pied, des parcours d'obstacle, de l'équitation, des marches de nuit...
- des qualités de management en situation sur la base des connaissances techniques militaires acquises à l'Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan (AMSCC).

Cette formation permet aux étudiants de vivre une expérience unique et valorisante, offrant une réelle valeur ajoutée à leur profil pour leurs ambitions futures, qu'elles soient civiles ou militaires.

En 2026, 168 étudiants de tout horizon (écoles de commerce, d'ingénieur, IEP ou universités) ont postulé. 60 ont vécu cette expérience unique.

Conditions de candidature

- être **titulaire d'un master 1** et ne pas avoir validé **le M2** avant le début de la formation ;
- être étudiant dans l'une des écoles sélectionnées par l'armée de Terre (cf. point sur les écoles) ;
- être de **nationalité française** et être en règle avec le code du Service National (**JDC**) ;
- être né entre le 02/01/2001 et le 02/01/2010 ;
- satisfaire aux conditions d'aptitude physique requises et constatées par un médecin militaire (au cours de l'évaluation en Groupement de Recrutement et de Sélection) ;
- jouir de ses droits civiques.

Le processus de recrutement

Le tableau, ci-après, synthétise les 5 étapes et les échéances du processus de sélection :

Échéances	Actions
15 juin 2026 au 11 septembre 2026 (après cette date les candidatures ne seront plus recevables)	<p style="text-align: center;"><u>Dépôt des candidatures</u></p> <p>Les étudiants intéressés, qui remplissent les conditions, doivent envoyer par mail drhat-sdr-rec-off.chef.fct@intradef.gouv.fr :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ fiche de candidature ; ✓ CV (avec adresse mail et N° de téléphone) ; ✓ lettre de motivation ; ✓ diplôme le plus élevé ; ✓ attestation complétée par votre école (à télécharger) ; ✓ certificat ou justificatif de scolarité 2026/2027 ; ✓ Attestation de JDC ou exemption de JDC ; ✓ Extrait d'acte de naissance et copie complète du livret de famille ; <p>Le pôle recrutement jeunesse s'engage à accuser réception de votre mail de candidature. En l'absence de cette réponse sous 4 jours, nous vous invitons à nous renvoyer un mail sans pièce-jointe, pour vous assurer de la prise en compte de votre candidature.</p>
28 septembre au 02 octobre 2026	<p style="text-align: center;"><u>Présélection</u></p> <p>Le pôle recrutement jeunesse communique par mail à chaque étudiant la décision prise en commission de présélection (retenu, non retenu). Seuls, les candidats retenus seront convoqués pour les tests de sélection.</p>
12 octobre au 13 novembre 2026	<p style="text-align: center;"><u>Évaluation</u></p> <p>Les candidats retenus en présélection doivent dès réception du mail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre immédiatement rendez-vous avec le CIRFA attribué par le pôle recrutement jeunesse pour ouvrir son dossier (1) et planifier le passage en évaluation ; - passer les épreuves d'évaluation sur 2 jours (visite médicale, épreuves sportives, tests de personnalité et entretien). Cette phase obligatoire comprend une nuit sur place au minimum.
23 au 27 novembre 2026	<p style="text-align: center;"><u>Sélection</u></p> <p>Le pôle recrutement jeunesse communique par mail à chaque étudiant la décision prise en commission de sélection.</p>
Fin janvier 2027	<p style="text-align: center;"><u>Signature de contrat et incorporation</u></p> <p>Les candidats signent leur contrat et intègrent l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan (AMSCC).</p>

Cadre administratif

Les étudiants sélectionnés **signeront un contrat de volontaire** dans les armées au CIRFA. Cette démarche permet de garantir un statut juridique clair et la meilleure protection qui soit en assimilant les participants à des militaires. À ce titre, ils percevront une rémunération d'environ 800€ net par mois en tant qu'aspirant. A cela s'ajoutent des avantages en nature : hébergement en caserne, alimentation gratuite et réduction de 75% à la SNCF.

Le PGE s'appuie sur une convention signée entre l'école et l'armée de Terre qui précise notamment les conditions d'attributions des crédits ECTS (European Credit Transfert System) qui peuvent être attribués. Pour connaître la politique des établissements, nous vous invitons à vous rapprocher de votre responsable pédagogique.

(1) Pièces administratives complémentaires qui vous seront demandées en CIRFA

- Photocopie couleur de votre Carte d'Identité Nationale (CNI) en cours de validité, Recto/Verso sur la même surface au format A4 ou à défaut de validité, le passeport en cours de validité;
- Photocopie couleur de votre Carte Vitale (Numéro de Sécurité Sociale) ;
- 1 photo d'Identité récente.
- Pour les réservistes :
 - Etat Signalétique des Services / Rapport Sanctions Récompenses / Notations
 - CMA avec aptitudes (Corps des Officiers des Armes/ Employabilité d'Admission/ OM/ TAP (SOA)/ MONTAGNE) a demandé à vos corps respectifs durant la VMP.

Les documents fournis pour la présélection seront transmis au CIRFA qui vous sera attribué.

Liste des écoles autorisées à présenter des étudiants au Partenariat Grandes Écoles 2027

La sélection des écoles partenaires est faite par le pôle recrutement jeunesse actualisée une fois par an.

1 – Écoles de commerce

Audencia Nantes
Burgundy School of Business
EDHEC
EM Lyon Business School
EM Normandie
EM Strasbourg Business School
ESCP Europe
ESSCA
ESSEC Business School
Grenoble EM
HEC Paris
IÉSEG School of Management
Excelia group la Rochelle
Rennes School of Business
SKEMA Business School
Toulouse Business School

2 – Instituts d'Études Politiques

IEP Aix-en-Provence
IEP Bordeaux
IEP Grenoble
IEP Lille
IEP Lyon
IEP Paris
IEP Saint-Germain-en-Laye
IEP Toulouse

3 – Écoles d'ingénieurs

ENSAM
Centrale Supélec
École Centrale de Lille
École Centrale de Lyon
École Centrale de Nantes

École Centrale de Marseille

École des Ponts et Chaussées

EFREI

ENAC

ENSAE

ENSEA

ENSTA

ESTACA

ESIEA

ESILV

INSA Lyon

ISAE-SUPAERO

HEI

MINES ParisTech

IMT MINES d'Alès

ECE

TELECOM Paris

EIGSI La Rochelle

IPSA

INP-ENSEEIH

4 – **Écoles normales supérieures**

ENS de Paris

ENS Paris-Saclay

5 – **Université**

Université Paris Dauphine